



↑ ↓ **Projet de l'écoquartier de Gally, Versailles, 2018-2027,**
Lambert Lénack arch.,
Michel Desvigne paysagiste.
 © Lambert Lénack arch.



Les circulations conçues comme des perspectives

La réintroduction de la biodiversité dans les projets d'aménagement participe aussi bien à la préservation des sols perméables qu'à la réduction de l'étalement urbain. À l'emplacement de l'ancienne caserne Pion, le projet de l'écoquartier de Gally à Versailles, conçu avec l'agence Lambert Lénack, propose de construire une cité-jardin où la relation au vivant est au cœur de la démarche. À proximité du site de recherche de l'INRAE et du parc de Versailles, seuls 16 % des 20 hectares seront construits, libérant des espaces pour un "jardin nourricier" et une "prairie des sports" - dont la pratique équestre prévue dans le projet initial a été remplacée par une "plaine aux moutons" et une ferme. Ainsi, la création des espaces naturels et cultivés constitue une part importante dans ce projet pensé dès le départ avec le paysagiste Michel Desvigne, en retournant comme un gant les principes mêmes d'aménagement. Les circulations sont en effet conçues comme des perspectives dans le paysage reliant les grandes pièces de nature, dont le dessin reprend les codes de composition du parc du château de Versailles : des lisières et des cœurs, construits ou boisés, définissent la forme du bosquet comme système d'ordonnancement de ce nouveau quartier. L'infrastructure de la nature et ses nouveaux usages constituent l'essence même du renouveau du site, qui sera connecté par une nouvelle ligne de tramway au reste des réseaux.

Cette démarche pourrait être extrapolée à l'échelle métropolitaine : il ne s'agit plus de créer des clusters ou de juxtaposer des quartiers homogènes, comme on le voit dans maintes opérations, mais plutôt d'inverser les méthodologies de conception d'un projet, qu'il soit architectural ou urbain, en acceptant une dédensification des territoires urbains pour hybrider des espaces naturels existants.